



COLLUSION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE LE MAROC SE DÉVOILE

Page 2

**VIOLENCES LORS DU MATCH
DU CRB CONTRE LE MCA**

**DIX SUPPORTERS
SOUS MANDAT
DE DÉPÔT**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5168 | Jeudi 19 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

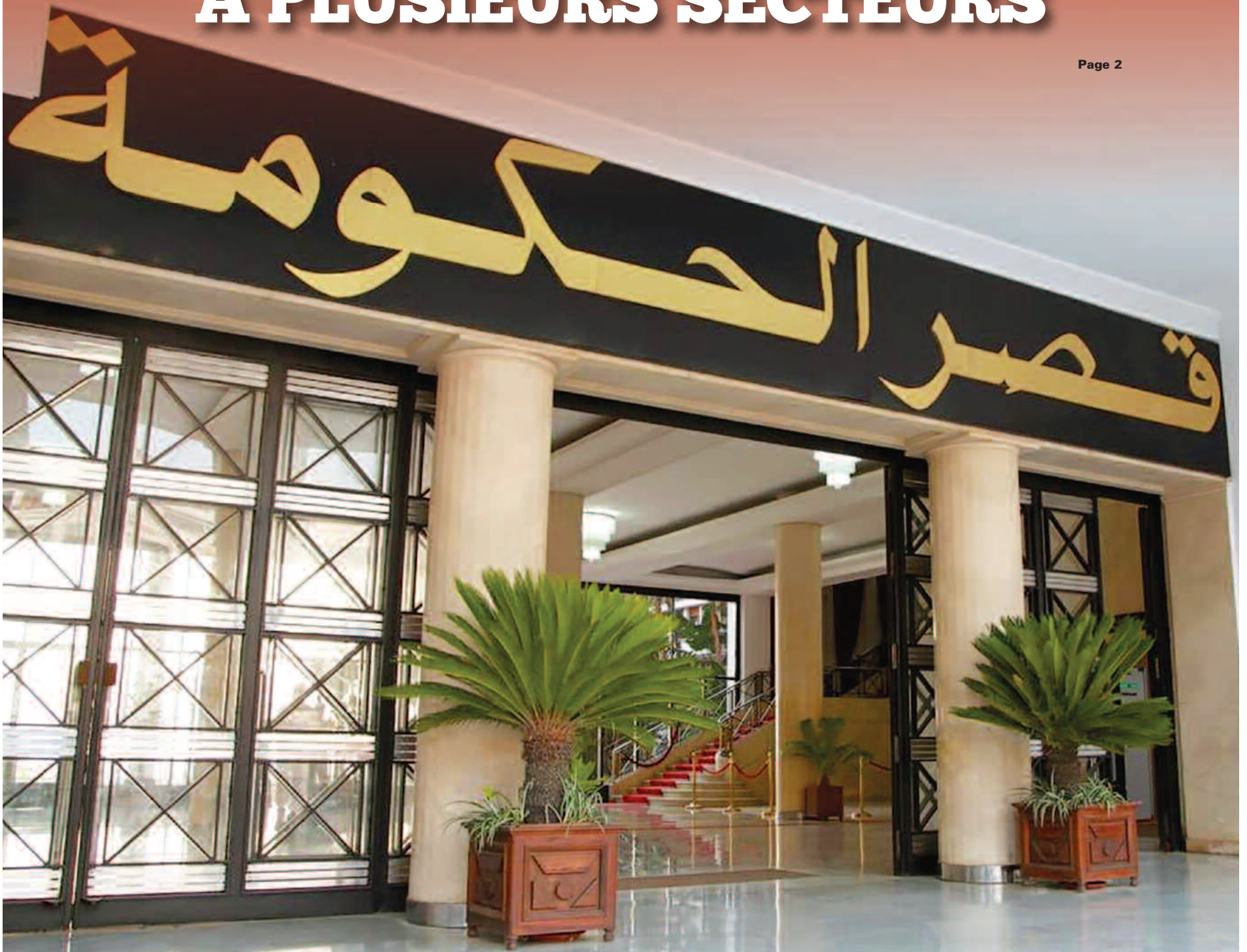
**10 DÉCÈS ET 201
BLESSÉS AU COURS
DES DERNIÈRES
24 HEURES**

Page 16

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE PROJETS DE DÉCRETS EXÉCUTIFS ET EXPOSÉS RELATIFS À PLUSIEURS SECTEURS

Page 2



**RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT
CHERFA SALUE LE PROGRÈS
RÉALISÉ ET APPELLE
À EN CONSENTIR D'AVANTAGE
D'EFFORTS**

Page 5



Ph : Kh. R. Negab

**ELLE SE MOBILISE COMME
UN FRONT INTERNE**

**LA FONDATION NATIONALE
DES ANCIENS PARLEMENTAIRES
EST NÉE**

Page 3

ALGER

Poursuite des travaux de la 8^e Conférence arabe de l'habitat

Les travaux de la 8^e Conférence arabe de l'habitat se poursuivent au Centre international des conférences Abdelatif Rahal à Alger, pour leur deuxième journée.

Les discussions se concentrent sur plusieurs thématiques essentielles, notamment : l'urbanisme durable, le logement décent et abordable, les villes durables et la qualité de vie, ainsi que la construction écologique et l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement.

En marge de la conférence, le ministre algérien de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagnera ses homologues arabes lors de visites de terrain au nouveau siège du ministère de l'Habitat et à la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Lors de la 41^e réunion du Conseil des ministres arabes du logement et de l'urbanisme, tenue mardi à Alger, l'Algérie a officiellement pris la présidence de cette instance.

La cérémonie de passation s'est déroulée à huis clos entre le ministre libyen de l'Habitat et de l'Urbanisme, Aboubakr Al-Ghaoui, et son homologue algérien, Mohamed Tarek Belaribi.

Dans ses déclarations à la presse, M. Belaribi a exprimé sa volonté d'apporter «une nouvelle impulsion dans les formules de logement pour répondre aux aspirations de nos citoyens», tout en remerciant son prédécesseur. Il a également souligné son engagement à être «à la hauteur des attentes des citoyens arabes».

Le ministre a mis en avant la richesse des débats et le partage d'expériences lors de cette rencontre, affirmant que ces discussions contribueront à «améliorer les politiques de logement et d'urbanisme dans les pays arabes».

En parallèle, la première réunion ministérielle arabo-chinoise sur le logement et le développement urbain s'est également tenue hier. Cet événement visait à établir un partenariat stratégique et mutuellement bénéfique entre les pays arabes et la Chine.

Mohamed Tarek Belaribi, en tant que président actuel du Conseil des ministres arabes du logement, a déclaré que cette rencontre constituait «un jalon important pour la concrétisation de partenariats stratégiques de haut niveau, basés sur une approche gagnant-gagnant».

Cette coopération promet d'ouvrir de nouvelles perspectives dans les domaines du logement et de l'urbanisme, en renforçant les liens entre les deux parties et en favorisant un développement durable et inclusif.

COLLUSION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Le Maroc se dévoile

Quelques années après la normalisation avec l'entité sioniste, le Maroc dévoile chaque jour davantage en montrant sa véritable nature. Sa complicité avec les sionistes contre la lutte du peuple palestinien a franchi une nouvelle étape qui ne manquera pas de faire couder beaucoup d'encre.

PAR KAMAL HAMED

En effet, selon les medias, le Maroc a livré aux sionistes un Palestinien qui se trouvait sur son territoire. Ce sont les medias sionistes qui ont fait avant-hier mardi, cette révélation.

Ce jeune palestinien est accusé par Israël d'avoir posé une bombe au bureau du ministère de la Santé à Nazareth en novembre 2021. Ce palestinien âgé d'une vingtaine d'années a, par la suite, selon toujours les medias sionistes, réussi à fuir en direction du Maroc en mars 2022. Quelques mois plus tard, en janvier 2023 plus précisément, il avait été arrêté par les autorités marocaines qui ont tout de suite

informé les sionistes de cette arrestation. Les sionistes ont alors demandé son extradition.

Les Marocains qui apparemment ne refusent rien aux sionistes ont accepté cette demande et c'est ainsi que le jeune palestinien a été livré avant-hier. « Pour la première fois, le Maroc a accepté d'extrader vers Israël un Palestinien, Nassim Khalibat, accusé d'avoir posé une bombe à l'annexe de la poste de Nazareth en 2021 », a écrit le journaliste espagnol dans un tweet publié mardi. Avec cette collusion avérée du Makhzen ce ne sera probablement pas la dernière fois que les Marocains livrent des palestiniens aux sionistes. Cette triste affaire prouve une fois encore la complicité du Makhzen avec les sionistes au détriment bien sûr de la résistance des palestiniens. D'ailleurs les Marocains ont fait pire que cette action.

En effet, ils ont participé avec les sionistes dans l'agression contre Ghaza. Il y a quelques mois un universitaire et chercheur marocain Mohammed El Bettoui a révélé la participation d'au moins 4000 soldats marocains à l'agression sioniste. Selon El Bettoui, des milliers de soldats marocains participent aux massacres contre des civils palestiniens, en vertu d'une disposition de l'accord de

normalisation entre l'entité et Rabat, qui engage la partie marocaine à une coopération militaire.

C'est dire combien le Maroc ne s'encombre d'aucun scrupule pour servir les sionistes dont il est devenu un instrument docile aux services des visées de son nouvel allié qui ambitionne ainsi de déstabiliser l'ensemble de la région maghrébine.

L'Algérie est particulièrement visée par cette stratégie maroco-sioniste. Depuis la normalisation des relations entre les deux parties le Maroc n'a eu de cesse de développer ses relations avec les sionistes dans tous les domaines et notamment dans le secteur de la Défense et de la Sécurité. Les deux parties sont liées par des accords dans ce domaine. Ainsi Rabat aurait acté l'achat de deux Ofek 13, des engins spatiaux de reconnaissance utilisés par l'armée sioniste Tsahal.

Il s'agit de satellites d'espionnage. Evalué à 1 milliard de dollars (près de 920 millions d'euros), ce contrat de défense est présenté comme le plus important jamais signé par le royaume chérifien avec l'Etat hébreu. Il est évident que le premier pays visé est l'Algérie. Le Maroc, pour des intérêts étroits, est devenu une plateforme pour les plans sionistes.

K. H.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de projets de décrets exécutifs et exposés relatifs à plusieurs secteurs

Le Gouvernement a examiné hier, lors sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, deux projets de décrets exécutifs relatifs aux marchés publics et aux règles de prévention et de réduction des risques de catastrophes et a entendu des communications sur les prestations de service public de l'eau et d'assainissement ainsi qu'une série de mesures relatives à la mise en œuvre de projets de développement, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif fixant les modalités d'application des règles générales des marchés publics, qui vient en application des dispositions de la loi 23-12 du 5 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et s'inscrivant dans le cadre du parachèvement du cadre réglementaire visant à renforcer la trans-

parence et l'égalité de traitement dans l'accès à la commande publique et assurer sa mise en œuvre effective ainsi qu'à promouvoir un climat concurrentiel répondant aux normes de qualité et permettant une exploitation optimale des ressources publiques.

Par ailleurs, et dans le cadre de la finalisation de la promulgation des textes d'application de la loi 24-04 du 26 février 2024, portant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités d'élaboration et d'exécution des plans généraux de prévention des risques de catastrophes, et qui identifie les secteurs chargés de leur élaboration selon les différents types de risques.

Et dans le cadre des communications sectorielles relatives aux services publics au profit des citoyens, le Gouvernement a

entendu une communication sur les prestations de service public de l'eau et d'assainissement, où il a été fait état des efforts consentis par les pouvoirs publics afin de satisfaire les besoins fondamentaux de la population de manière équitable et pérenne dans le cadre du programme relatif au renforcement de la sécurité hydrique du pays décidé par Monsieur le Président de la République, notamment en termes de mobilisation, de production et de distribution de l'eau, ainsi que l'amélioration de la qualité des services fournis, le contrôle de la qualité de l'eau et la lutte contre le phénomène de gaspillage de cette ressource vitale.

Enfin, le Gouvernement a examiné une série de mesures relatives à la mise en œuvre de projets de développement d'envergure, tels que le programme de développement des chemins de fer et des transferts d'eau, ainsi que le projet relatif à la zone de libre-échange à la ville de Tindouf.

ELLE SE MOBILISE COMME UN FRONT INTERNE

La fondation nationale des anciens parlementaires est née

La fondation nationale des anciens parlementaires vient d'être créée. Elle regroupe d'anciens députés qui ont fait plusieurs mandats. Le but de cette fondation selon ces responsables est de défendre les intérêts de la nation face aux menaces provenant de l'extérieur en se mobilisant comme un front interne. Elle se veut également une force de proposition contribuant aux projets de loi parlementaire à travers des débats et thématiques.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La fondation est constituée de 7 membres de son bureau national et 58 coordinateurs à l'échelle nationale. C'est une première dans les annales de l'histoire du fait que d'anciens élus comptent une expérience depuis le Conseil national de transition qui a géré le parlement durant la période de la décennie noire.

Son président Abdelkrim Abidat, connu surtout dans le mouvement associatif a déclaré lors du forum organisé par le journal « Le Courrier » que « cette association se veut une contribution aux différentes institutions du pays à travers des propositions sur des projets de lois portant sur l'intérêt générale ». Elle se veut comme une organisation apolitique et à but non lucratif selon les membres de son bureau national car selon



Ph : Kh. R. Negab

son président « elle contribuera comme valeur ajoutée à la nouvelle Algérie ».

Ce n'est pas un simple slogan selon le SG de cette fondation Mohamed Menai qui souligne que « des objectifs sont tracés dont des portes ouvertes aux citoyens afin de les sensibiliser sur le rôle des institutions élues ». Il ajoute que « la fondation encourage la société civile et sa jeunesse à devenir une partie de l'action électorale ». Aujourd'hui avec les menaces directes et indirectes émanant de certains cercles ou pays hostiles, Mohamed Menai a estimé que « l'Algérie est ciblée et il faut être vigilant pour contrecarrer ces campagnes calomnieuses ». Pour ce faire, le président de cette fondation a souligné la nécessité « à la mobilisation comme front interne afin de préserver la stabilité et la sécurité du pays ». Mohamed Abidat a affirmé que « les membres de notre fondation ont été reçues par le président du Sénat et prochainement par le président de l'APN ». Selon lui « les contacts avec ces deux hauts responsables vont de pair avec les

actions des institutions sur la préservation des intérêts de la nation ». Et c'est dans ce cadre que la fondation compte se mobiliser de façon concrète. « La fondation est appelée à s'élever dans son rôle d'efficacité avec toutes les institutions de l'Etat, des associations nationales dans le domaine économique, social et éducatif » fait savoir le premier responsable de cette institution.

Il cite des engagements pratiques qui se traduisent par « la création de la médaille d'honneur pour récompenser le meilleur des anciens parlementaires ». Et de faire savoir que dans le programme « il est prévu l'animation des jours d'entraînement et d'instruction des nouveaux électeurs pour comprendre le travail des élus ». La fondation souhaite développer une approche « avec des échanges d'expériences internationales avec des pays amis et frères ». L'ambition est de faire entendre la voix de l'Algérie sur tous les fronts des parlements avec un visée pour créer une fondation algérienne à l'échelle arabo-africaine.

F. A.

BOUGHALI

L'activation du mécanisme de saisine parlementaire reflète l'évolution positive du système de contrôle en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, mercredi à Alger, que l'activation du mécanisme de saisine parlementaire reflète une évolution positive du système de contrôle en Algérie, et représente un outil puissant garantissant la suprématie de la constitution, et la conformité des législations aux valeurs et principes constitutionnels.

Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude sur « la saisine parlementaire », organisée par l'APN en collaboration avec la Cour constitutionnelle, M. Boughali a indiqué que « l'activation du mécanisme de saisine parlementaire reflète une évolution positive du système de contrôle en Algérie, et renforce le rôle vital des institutions constitutionnelles dans la garantie de l'équilibre des pouvoirs et des droits et libertés, consacrés par la constitution de 2020, initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et plébiscitée par le peuple algérien le 1er novembre 2020 ».

Et d'ajouter que la consécration de la saisine parlementaire « comme outil efficace garantissant la suprématie de la constitution et la conformité des législations aux valeurs et principes constitutionnels, renforce le rôle de l'opposition dans l'amélioration de la performance parlementaire, et implique l'examen des procédures suivies par les différentes juridictions de saisine, et l'effet juridique pouvant résulter des décisions et avis rendus par la cour constitutionnelle ». « La saisine parlementaire en tant que mécanisme constitutionnel de contrôle, exercé par les membres du parlement, jette les bases d'une relation fonctionnelle com-

plémentaire entre le parlement et la Cour constitutionnelle », a poursuivi le président de l'APN. Il a souligné que cette démarche « consacre la démocratie au sein de l'institution législative, en permettant aux membres du Parlement de recourir à la Cour constitutionnelle et de la saisir afin qu'elle exerce ses prérogatives constitutionnelles pour examiner la constitutionnalité d'un texte de loi, d'un traité, d'un règlement, ou pour vérifier la conformité des législations aux traités internationaux, ou encore pour interpréter une décision constitutionnelle, se prononcer sur les litiges entre les institutions constitutionnelles, ou prendre une décision concernant la levée de l'immunité d'un membre du Parlement ».

M. Boughali a cité l'article 193 de la Constitution, qui stipule : « la Cour consti-

tutionnelle est saisie par le président de la République, le président du Conseil de la nation, le président de l'Assemblée populaire nationale ou par le Premier ministre ou le Chef du Gouvernement, selon le cas. Elle peut être également saisie par quarante (40) députés ou vingt-cinq (25) membres du Conseil ». Les travaux de la journée d'étude, animée par une élite de conférenciers, analyseront le concept de cette procédure notamment « ses domaines, ses conditions et ses effets juridiques », à la lumière des « dispositions de la Constitution et de la loi organique n° 22-19 du 31 juillet 2022, fixant les procédures et les modalités de saisine et du renvoi devant la Cour constitutionnelle, ainsi que le règlement fixant les règles de fonctionnement de la Cour constitutionnelle », a-t-il indiqué.

DIPLOMATIE

Tenue de la 2^e session de concertations algéro-ukrainiennes

La 2^e session de concertations politiques algéro-ukrainiennes s'est tenue lundi au siège du ministère des Affaires étrangères, sous la présidence conjointe du directeur général par intérim du département Europe, M. Toufik Djouama, et du représentant spécial de l'Ukraine pour le Moyen-Orient et l'Afrique, M. Maksym Subh qui occupait auparavant le poste d'ambassadeur de son pays en Algérie, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis d'examiner les moyens de renforcer les rela-

tions bilatérales et d'intensifier la concertation entre les deux pays concernant plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun dont la crise en Ukraine, l'agression sioniste contre Gaza, le Liban et la Syrie, la situation dans la région du Sahel et la question du Sahara occidental. Les concertations ont également constitué une occasion propice pour la partie algérienne de rappeler les considérations qui ont motivé cette démarche initiée par le président de la

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

Le président Tebboune reçoit les lettres de créance de 5 nouveaux ambassadeurs en Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a supervisé mercredi la cérémonie de présentation des lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs auprès de l'Algérie.

Selon un communiqué de la présidence, il s'agit de :

- L'ambassadeur du Japon, M. Suzuki Kotaro,
- L'ambassadeur de la République fédérale du Brésil, M. Marcos Vinícius Penta Gama,
- L'ambassadeur de la Malaisie, M. Rizani Erwan Mohamed Mazlan,
- L'ambassadeur de la République de Sierra Leone, M. Haji Prema Elvis Koroma,
- L'ambassadeur de la République du Kazakhstan, M. Anurbek Akhmetov.

D'autre part, le président de la République a reçu l'ambassadeur de la République de Grèce, M. Georgios Zakariodakis, et l'ambassadrice du Royaume-Uni, Mme Sharon Wardle, qui lui ont rendu une visite d'adieu à la fin de leurs missions en Algérie.

M. AHMED ATTAË REÇOIT LES DIPLOMATES DU ROYAUME-UNI ET DE LA GRÈCE

Visites d'adieu des ambassadeurs

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a accueilli, hier au siège du ministère, deux ambassadeurs pour des visites d'adieu, à la fin de leurs missions en Algérie.

M. Attaf a tout d'abord reçu l'ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Mme Sharon Anne Wardle. Cette dernière lui a rendu visite pour exprimer ses adieux à l'issue de sa mission diplomatique en Algérie, comme l'indique un communiqué du ministère. Quelques instants plus tard, le ministre a également reçu l'ambassadeur de la République hellénique (Grèce) en Algérie, M. Georgios Zacharioudakis, qui a lui aussi effectué une visite d'adieu au terme de son mandat en Algérie, selon le même communiqué. Ces rencontres marquent la fin des missions diplomatiques des deux ambassadeurs en Algérie et témoignent des relations bilatérales entretenues entre l'Algérie et ces deux pays.

République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui repose sur une longue expérience en matière de médiation internationale en vue de trouver une solution pacifique à la crise en Ukraine, ajoute le communiqué. Le représentant spécial de l'Ukraine pour le Moyen-Orient et l'Afrique a été reçu, en marge de ces concertations, par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounes Magramane.

ENSEIGNEMENT DE LA
LANGUE ARABE

**Chaib souligne l'attention
accordée par le Président
de la République aux
préoccupations de la
communauté nationale
à l'étranger**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a mis en avant, mercredi, l'attention constante accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la prise en charge des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger, citant les efforts visant à élargir le soutien matériel et pédagogique aux différents pays où il y a une forte présence de la diaspora algérienne.

M. Chaib s'exprimait à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre de chaque année, en référence à la date de son adoption en 1973 comme sixième langue officielle par l'Assemblée générale des Nations Unies, grâce aux efforts soutenus de l'Algérie et de plusieurs autres pays.

«L'Etat œuvrera à élargir (...) le soutien matériel et pédagogique aux différents pays où il y a une forte présence de la diaspora algérienne, en vue de préserver l'identité nationale des jeunes générations et de renforcer les liens de cohésion entre les membres de notre communauté et leur patrie», a déclaré M. Chaib.

A cette occasion, il a évoqué «les efforts déployés pour l'ouverture de plusieurs centres culturels algériens à l'étranger, ainsi que le projet de création d'une école internationale algérienne d'enseignement à distance, destinée à dispenser aux enfants de la diaspora algérienne les programmes enseignés dans les établissements éducatifs nationaux».

Ces mesures, parmi d'autres, traduisent «l'attention constante accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la prise en charge des préoccupations de nos citoyens à l'étranger, pour préserver leur dignité, leur identité, leur culture et leur mémoire», a-t-il dit, ajoutant que ces «citoyens, plus que jamais et depuis différentes régions du monde, expriment leur attachement à leurs racines et aux éléments constitutifs de leur personnalité, notamment par l'apprentissage des langues nationales».

M. Chaib a rappelé les efforts déployés par les différentes institutions de l'Etat, depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, pour réhabiliter la langue arabe, après les tentatives de marginalisation systématique qu'elle a subies pendant la période coloniale, visant à effacer l'identité algérienne.

Il a évoqué «les mesures prises par les autorités publiques en faveur des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger. Dès les années 1980, un programme d'enseignement de la langue arabe a été mis en place pour les enfants algériens résidant à l'étranger, notamment en France, à travers le Programme d'enseignement des langues et cultures d'origine, désormais connu sous le nom de Programme international d'enseignement des langues étrangères».

Le secrétaire d'Etat s'est dit «pleinement engagé» à travailler avec les membres de la communauté nationale à l'étranger, pour répondre efficacement à toutes leurs aspirations. Il a affirmé que «la langue arabe, dont nous célébrons aujourd'hui la Journée mondiale, bénéficiera de la place qui lui sied dans le cadre d'un programme pratique, notamment le renforcement des mécanismes dédiés à son enseignement pour nos enfants ».

RÉUNION MINISTÉRIELLE ARABO-CHINOISE SUR L'HABITAT

Adoption d'une feuille de route pour renforcer la coopération en matière de construction

*La 1ère réunion ministérielle
arabo-chinoise sur l'habitat et
le développement urbain,
tenue mardi à Alger, a été
sanctionnée par l'adoption
d'une feuille de route visant à
renforcer la coopération entre
les deux parties dans le
domaine des nouvelles
techniques de construction et
de la formation des cadres
des pays arabes dans le
domaine de l'habitat.*

Lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec le ministre chinois de l'Habitat et du Développement urbain et rural, Ni Hong et le sous-secrétaire général et chef du département des Affaires économique à la Ligue arabe, Ali Bin Ibrahim Al Maliki, au terme de la réunion, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, président en exercice du Conseil des ministres arabes de l'habitat, Tarek Belaribi, a précisé que les deux parties sont convenues d'adopter une feuille de route fixant une série de mécanismes à même de per-

mettre aux cadres des pays arabes de bénéficier des avancées chinoises en matière de construction, notamment les technologies de construction rapide.

Cette réunion, première du genre, initiée par la Ligue arabe, a permis de s'entendre sur «la tenue d'une réunion ministérielle arabo-chinoise sur l'habitat, prochainement, en Chine», précise encore M. Belaribi.

Plusieurs points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion feront l'objet d'un débat entre les deux parties, dans le cadre de la coopération arabo-chinoise en matière d'habitat et de construction, ajoute le président en exercice du Conseil des ministres arabes de l'habitat.

De son côté, le ministre chinois a affirmé que la réunion était l'occasion d'échanger les expertises dans le domaine du développement urbain entre la Chine et les pays Arabes, et a permis «d'avoir une vision globale» sur les axes de la coopération bilatérale.

Il a également fait part de son aspiration «de collaborer avec les pays arabes pour le développement urbain», remerciant le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, pour le succès de ce congrès.

Intervenant lors de la conférence de presse conjointe, M. Al-Maliki a affirmé que les participants avaient proposé un

plan d'action d'échange d'expertises sino-arabe, et de promotion des relations dans le domaine de l'habitat et du développement urbain, ajoutant que cette réunion sera suivie par d'autres rencontres périodiques, à même de renforcer les relations de coopération entre les deux parties.

Lors de cette réunion qui s'est tenue à huit clos, plusieurs points ont été discutés, dont l'accord sur l'élaboration d'un memorandum d'entente entre le Secrétariat général de la Ligue arabe, et le ministère chinois de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Les discussions ont également porté sur l'examen des programmes de renforcement des capacités et l'organisation de sessions de formation au profit des techniciens et des parties prenantes dans les domaines de la construction parasismique, des bâtisses éco-responsables, de l'échange d'expertises technologiques et d'informations en matière de construction rapide et des villes intelligentes, selon un document remis à la presse.

Cette réunion s'est tenue dans le cadre du 8e Congrès arabe de l'habitat, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dont les travaux ont débuté, mardi, sous le thème «Urbanisme et construction durables : défis et espoirs prometteurs».

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les Algériens se préparent déjà!

PAR IDIR AMMOUR

L'année 2024 court à son terme et on s'apprête désormais à accueillir le nouvel an 2025.

En effet, les préparatifs vont bon train pour ce rendez-vous annuel. Tant attendue par la majorité des algériens, avouant-le, il est devenu à force des temps, un rendez-vous incontournable, au point d'être ancrée dans les mœurs de la société algérienne, malgré les brouhaha des uns et des autres.

À quelques jours du jour «J», qui coïncide même avec les vacances scolaires d'hiver, la fièvre monte d'un cran. D'ailleurs comme chaque année, ces derniers s'apprêtent et se préparent à accueillir le nouvel an 2025 selon leurs traditions. Une manière de laisser tous les soucis en stand by, le temps de respirer et recharger les batteries pour ensuite entamer la nouvelle année avec ses lots de déboires.

L'Algérie, à l'instar des autres pays, tourne à toute vitesse en cette période de fêtes de fin d'année qui verra beaucoup d'algériens choisir leur formules «*Spécial Réveillon*» en famille, en couple ou tout simplement entre amis. Et ce ne sont pas les formules qui manquent. Ambiance familiale sobre et feutrée pour les plus sages, ou ambiance carnaval non-stop jusqu'au petit matin, pour les inconditionnels fêtards. Tout dépend de ce qu'on veut mais aussi de ce qu'on peut déboursier.

Le tourisme national gagne du terrain

Depuis peu, c'est-à-dire depuis trois à quatre ans, des actions d'encouragement au tourisme national et local sont amor-

cées grâce aux nouvelles orientations émises par le gouvernement. Avec l'élévation relative du niveau de vie de certaines catégories de citoyens, un tourisme intérieur de masse est visé et encouragé, été comme hiver. Mais dans ce vaste pays aux sites diversifiés, la politique de l'Etat se heurte à l'insuffisance des infrastructures hôtelières et autres, mêlant diverses offres et différents niveaux de prix.

De l'autre côté, des efforts sont nettement faits pour encourager le tourisme saharien et les destinations du grand Sud. Pour ce faire, certains établissements hôteliers et agences de voyages en Algérie se frottent déjà les mains et n'hésitent pas à saisir cette opportunité à proposer leurs services pour le jour «J».

On peut choisir de passer une soirée de Réveillon dans un hôtel, avec hébergement, dîner à la chandelle et animation comme on peut se contenter d'une soirée dans une discothèque. Les prix peuvent varier selon le programme et la qualité des prestations proposées. Pour encourager les gens, certains établissements hôteliers offrent des forfaits hébergement qui prévoient des réductions sur le tarif ordinaire pour les nuitées allant du 30 décembre au 1er janvier.

Certains veulent changer d'air !

Entre la Tunisie, l'Egypte ou encore l'Espagne, la France et la Turquie, pour ne citer que ceux-là, les voyageurs proposent une panoplie de choix. C'est dire tout l'engouement que suscitent certaines destinations comme Sousse et Djerba, en Tunisie, ou encore Istanbul, en Turquie. A voir l'engouement de ces pays

pour le secteur du tourisme, l'algérien reste perplexe.

D'ailleurs, à cette occasion, une effervescence régnait ces derniers jours au marché parallèle de la devise au square Port-Saïd d'Alger. Un interminable va-et-vient est constaté sur place. Ce qui renseigne sur une demande plus importante en monnaie forte en ces jours de fin d'année.

Le Sud, destination privilégiée

Le Sahara s'est imposé ces dernières années comme la destination préférée des Algériens pour fêter la fin d'année.

Le plan de vacances en valait vraiment la peine, tant les paysages qu'offre le désert algérien sont sublimes et les programmes d'animations et activités proposées telles que le ski de sable, squad, balades à dos de chameau, traversée des dunes en véhicules tout-terrain...) sont multiples. Aujourd'hui, les d'Algériens optent pour le Sud algérien pour passer quelques jours de vacances d'hiver et, par là même, les fêtes de fin d'année.

Outre l'Ahaggar et le Tassili, la région de Béni Abbès et particulièrement Taghit, ainsi que Timimoun sont investies de touristes locaux.

Il y a même saturation.

Les agences de voyages approchées ont peu de choses à offrir. Hôtels presque complets, maisons d'hôtes saturées. Même les «khaimettes» affichent complet. «*Depuis début décembre tout est booké*». Les clients qui se présentent chez nous, pour une éventuelle réservation, repartent déçus. La demande dépasse l'offre», relèvent certains propriétaires d'agence de voyages.

I. A.

NÉGOCIATIONS POUR RELANCER 4 LIGNES RÉGULIÈRES VERS LES PORTS ALGÉRIENS

Une délégation espagnole en Algérie pour compenser des pertes de plus de 300 millions d'euros

Une délégation du port de Castellón, situé au sud-est de l'Espagne et l'un des principaux ports du pays, est arrivée en Algérie dans le cadre d'une mission à première vue commerciale, mais dont le véritable objectif est de tenter de compenser les lourdes pertes subies par les entreprises exportatrices de la région de la Communauté valencienne via ce port.

En particulier, le secteur de la céramique et de la poterie, qui a perdu plus de 300 millions d'euros en deux ans et demi. Dans ce contexte, les médias espagnols ont rapporté que le port de Castellón, qui était l'un des principaux axes commerciaux avec l'Algérie avant la rupture des relations commerciales due au change-



ment de position du gouvernement espagnol sur la question du Sahara occidental, mène actuellement des négociations pour relancer 4 lignes maritimes régulières vers les ports algériens, dont les détails n'ont pas été précisés. Selon les mêmes sources, la mission commerciale qui s'est rendue en Algérie est la première de ce type entre les deux pays depuis juin 2022. Le communiqué précise

que la délégation espagnole, qui séjournera en Algérie pendant trois jours, rencontrera des responsables d'entreprises locales ainsi que l'ambassade de son pays. Selon Ruben Ibáñez, président de l'Autorité du port de Castellón, l'objectif de cette mission commerciale est de renouer les relations avec le tissu économique algérien, qui était, selon lui, «l'un des plus importants marchés du

port». En 2018, le port de Castellón a exporté un total de 1 million de tonnes de marchandises vers l'Algérie, notamment des produits en céramique, des équipements et des machines liés à ce secteur.

Les mêmes sources ont ajouté que la relance des relations commerciales entre ce port et l'Algérie se fera probablement à travers quatre compagnies maritimes : la compagnie algérienne CNAN, ainsi que les sociétés «White Line», «MSC» (Mediterranean Shipping Company) et «Arkas».

La visite, dirigée par Ruben Ibáñez, a inclus des rencontres avec des représentants de plusieurs ports algériens, des opérateurs logistiques et des entreprises liées au secteur de la céramique, ainsi que des réunions avec plusieurs entreprises algériennes.

Le secteur de la céramique, de la poterie et des équipements et machines liés à cette industrie attend avec impatience, selon les mêmes sources, les résultats de la visite de la délégation espagnole en Algérie, sachant que la paralysie des exportations depuis environ deux ans et demi a causé des pertes d'environ 300 millions d'euros pour ce secteur.

RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT

Cherfa salue le progrès réalisé et appelle à en consentir davantage d'efforts

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a salué, mardi à Alger, le progrès enregistré dans la réalisation des différentes opérations du projet de réhabilitation du barrage vert, appelant à consentir davantage d'efforts pour atteindre les objectifs tracés pour l'année prochaine, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion d'évaluation des différentes opérations inscrites dans les programmes relatifs à ce projet stratégique pour les années 2023, 2024, et les préparatifs de 2025, et ce dans le cadre du suivi régulier de la réalisation du projet.

Après présentation et examen du bilan relatif à l'état d'avancement des différentes opérations programmées dans les 13 wilayas concernées par ce projet, le ministre a salué le progrès réalisé dans ces opérations effectuées dans chaque wilayas (plantations, mobilisation des points d'eau, ouverture de pistes et travaux d'aménagement...), ainsi que le progrès

notable enregistré dans la réalisation des objectifs tracés. Dans ce cadre, M. Cherfa s'est félicité du «bond qualitatif» réalisé par les différents partenaires du projet, à savoir le Groupe génie rural (GGR), le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER), et le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS). Le ministre a, en outre, souligné la nécessité de déployer davantage d'efforts, pour rattraper les retards accusés dans certaines opérations, et ce, au plus tard, d'ici la fin du mois de juin prochain, tout en finalisant toutes les procédures liées au lancement du programme annuel du projet de réhabilitation du barrage vert pour 2025.

Tenue au siège de la Direction générale des forêts, cette réunion a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la concrétisation des différents programmes liés à la protection des forêts contre les incendies. A cette occasion, un bilan sur les différentes opérations programmées dans le cadre du plan de prévention des

feux des incendies a été présenté.

A cet égard, M. Cherfa a donné des instructions pour achever les travaux avant le début de la prochaine saison et «lancer, immédiatement, la préparation, du plan national de prévention et de lutte contre les feux de forêts au titre de l'année 2025», selon la même source.

Le ministre a salué les efforts du secteur des forêts, de la Protection civile, et de tous les acteurs durant la saison 2024 ayant enregistré la plus faible surface touchée par les incendies depuis 2012, affirmant que les moyens de détection précoce et de lutte contre les feux de forêts, seront renforcés la saison prochaine. La réunion s'est déroulée en présence des conservateurs des forêts, des directeurs des services agricoles concernés, de cadres de la direction générale des forêts, du président-directeur général du GGR, du directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER) et du Haut-commissaire au développement de la steppe (HCDS).

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

La 32^e édition ouvrira ses portes aujourd'hui à Alger avec la participation de plus de 600 exposants

La 32^e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) ouvrira ses portes aujourd'hui, au Palais des expositions des Pins-maritimes à Alger, avec la participation de plus de 600 exposants, a appris l'APS auprès de la Société algérienne des foires et exportations «Safex». Organisée du 19 au 28 décembre par Algeria Exhibitions (Filiale de la Safex) et placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, cette manifestation économique d'envergure aura pour thème: «Notre pro-

duction, pilier de notre souveraineté», a indiqué à l'APS la chargée de la communication à la Safex, Hafidha Mokdad. Cette édition réunira les grandes entreprises nationales, publiques et privées sur une superficie de plus de 28.000 m². Les pavillons de l'exposition, l'esplanade de l'Unité Africaine et le hall central seront dédiés à la présentation des produits et services des entreprises, des PME, des startups et des artisans, selon Mme Mokdad. Les secteurs concernés incluent les industries agroalimentaires, manufacturières, électroniques et électroménagères, chimiques et pétrochimiques, énergétiques, mécaniques,

métallurgiques, textile, ainsi que le bâtiment, les matériaux de construction, les services et les industries militaires. Le programme de cet événement national inclut, à partir du dimanche, plusieurs activités économiques et rencontres entre acteurs économiques, qui aborderont des thématiques liées aux enjeux et perspectives de la production locale, a-t-elle ajouté. Un espace dédié à la vente promotionnelle a été aménagé, permettant aux visiteurs d'acheter directement des produits locaux auprès des exposants, d'autant plus que l'organisation du salon coïncide avec les vacances scolaires d'hiver.

FONCIER INDUSTRIEL

Des mesures seront bientôt prises en faveur des investisseurs

La production nationale a connu un essor remarquable ces dernières années, selon Reda Hachlaf, vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (Crea), dans une déclaration faite ce mercredi.

«Plusieurs secteurs ont émergé, réalisant des progrès indéniables et encourageants, notamment dans les domaines des matériaux de construction, de la sidérurgie, de l'industrie pharmaceutique, de l'agroalimentaire et de l'agriculture. L'évolution de ces secteurs témoigne de l'essor de la production nationale », a souligné M. Hachlaf lors de son intervention dans l'émission L'invité du jour sur la Chaîne 3.

Pour le représentant du patronat algérien, ce développement est le fruit des différentes mesures adoptées par l'Algérie afin de consolider sa position en tant que puissance économique. «Nous disposons d'un arsenal réglementaire extrêmement incitatif, accompagné de mesures de soutien à l'investissement », a-t-il précisé.

Cependant, le vice-président du Crea a abordé les contraintes auxquelles font face les opérateurs économiques. Parmi celles-ci, il a cité le problème du foncier industriel, qu'il considère comme le principal obstacle à l'investissement. Toutefois, il reste optimiste et assure que la récente réunion organisée par le président de la République commencera à porter ses fruits. «Des mesures seront bientôt prises en faveur des investisseurs», a-t-il assuré.

L'invité de la Chaîne 3 a également plaidé pour la mise en place de nouvelles mesures visant à améliorer le guichet unique, à développer la logistique au niveau des ports et à renforcer la normalisation des produits, afin de faciliter les démarches d'investissement et de commercialisation.

MIDI

CULTURE

Le Malouf, un pont culturel vers l'international

La musique classique du Malouf, héritage musical emblématique de Constantine, a récemment été mise en lumière à travers le 12e Festival international culturel du Malouf.



Le Malouf, un pont culturel vers l'international

La musique classique du Malouf, héritage musical emblématique de Constantine, a récemment été mise en lumière à travers le 12e Festival international culturel du Malouf.



Ce festival, qui se déroule à la salle Ahmed Bey (Zénith) de Constantine, a confirmé le rôle de la musique andalouse comme un vecteur puissant de rapprochement culturel, non seulement à l'échelle nationale, mais aussi à l'international. À travers des performances de renommée internationale et des collaborations inédites, ce festival a mis en évidence la capacité du Malouf à traverser les frontières et à résonner dans des tonalités et accents différents, en Asie comme

en Europe.

L'un des moments forts de cette édition a été la prestation de l'artiste japonaise Nahomi Koyasu, qui a ouvert la soirée inaugurale du festival. Originaire du Japon, Koyasu a surpris et émerveillé le public constantinois en interprétant des extraits du Malouf, une musique andalouse profondément ancrée dans l'histoire de la ville. Elle a exprimé son admiration pour ce genre musical, le qualifiant de doux, chic et émotionnel, des qualités qui lui ont permis de se rapprocher de l'essence du

Malouf et de son importance dans le monde arabe. Cette rencontre musicale internationale souligne l'ambition de Koyasu de tisser des liens culturels entre le Japon et l'Algérie à travers le Malouf, une musique dont le cachet classique la rend accessible et appréciée au-delà des frontières.

Un voyage musical entre Orient et Occident

Les artistes étrangers présents à ce festival, notamment la troupe algéro-russo-syrienne "Tarab", ont également partagé leur vision de la musique andalouse. Spécialisée dans l'interprétation des chansons andalouses, cette troupe œuvre activement pour diffuser cette forme de musique arabe sur la scène russe. En Russie, les membres de la troupe ont mis tout leur talent au service de cette cause, espérant faire connaître le Malouf et enrichir ainsi l'échange culturel entre la Russie et les pays arabes. Le Malouf, par sa richesse et son caractère intemporel, constitue un outil de communication universel, capable de relier différentes cultures à travers le langage de la musique.

L'un des moments les plus marquants du festival a été la performance du groupe iranien Les Frères Yahia Zada. Lors de la troisième soirée du festival, ils ont



captivé le public par une prestation émotive, interprétant le poème "Mawlana" avec une grande sensibilité. Leur prestation, qui mettait en avant des influences persanes, a créé une atmosphère de sérénité et de paix, marquée par l'impressionnante tonalité de la flûte. Ce spectacle a été un véritable message de fraternité et de tolérance, renforçant l'idée que la musique, quelle que soit son origine, peut être un langage universel et une forme de dialogue entre les peuples.

La musique comme ambassadrice de paix et de fraternité

Les artistes présents au festival ont fait de la musique un moyen d'exporter les valeurs de paix et de fraternité. L'improvisation musicale, en particulier, a joué un rôle important dans cette démarche. Les Frères Yahia Zada ont intégré des éléments de musique persane classique dans leur performance, créant une sorte de pont musical qui a rapproché les cultures et suscité l'adhésion du public constantinois. Ce moment de communion a montré à quel point la musique, au-delà

de ses racines culturelles, peut transcender les différences et rassembler les individus autour de valeurs communes.

Le festival a également été l'occasion de rappeler le rôle essentiel du Malouf en tant que patrimoine vivant de l'Algérie. Le Malouf, à travers son histoire et sa pratique, est un reflet des échanges culturels entre les civilisations méditerranéennes et orientales. Ce patrimoine, inscrit profondément dans la culture de Constantine, est désormais perçu comme un "pont" vers l'international, capable de porter la voix de l'Algérie au-delà de ses frontières et de faire rayonner son identité musicale unique à l'échelle mondiale.

La transcription du malouf : un projet pour l'Unesco

En parallèle des concerts et des spectacles, un projet ambitieux a été lancé lors du festival, visant à préserver et promouvoir le Malouf sous sa forme la plus pure. En effet, un grand livre sur la musique du Malouf constantinois est actuellement en cours de transcription. Ce travail, qui associe des chercheurs, des musicologues

et des musiciens de Constantine, a pour objectif de transcrire cette musique classique selon deux axes : une transcription lyrique et une transcription solfégique. Ce projet constitue une étape importante dans la valorisation du Malouf, qui pourrait un jour être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Le commissaire du festival, Ilyès Benbakir, a souligné l'importance de cette transcription, non seulement pour la préservation de cette forme musicale, mais aussi pour renforcer le dossier de candidature du Malouf auprès de l'Unesco. Selon lui, cette initiative vient soutenir les efforts de l'État algérien pour protéger ce patrimoine culturel et en faire un symbole de l'identité nationale. Le projet avance bien et affiche un taux de progression de 60%. Selon les prévisions, un premier jet de la transcription sera remis au ministère de la Culture et des Arts dans les quatre mois à venir.

Un héritage musical qui traverse le temps

Le 12e Festival international culturel du Malouf a ainsi été une



belle démonstration de l'universalité de cette musique et de son potentiel à unir les cultures. Il a permis de mettre en valeur les talents locaux, tout en favorisant les échanges avec des artistes du monde entier. Ce festival n'est pas seulement une célébration du Malouf, mais aussi un témoignage du rôle de la musique dans la construction de ponts entre les peuples.

En fin de compte, ce sont des événements comme celui-ci qui rappellent l'importance de la culture dans le monde moderne, et la

musique du Malouf, en tant que patrimoine immatériel, continue de jouer un rôle essentiel dans l'identité culturelle de l'Algérie et dans sa reconnaissance internationale. La musique andalouse de Constantine, à la fois raffinée et émotive, résonne bien au-delà des frontières, et ce festival en est un parfait exemple, montrant que le Malouf, comme la ville de Constantine elle-même, reste un pont vers l'international, assurant des liaisons culturelles durables et fructueuses entre l'Algérie et le reste du monde.



BAIN POUR ENFANT

Conseils de base

Même si la plupart des tout-petits aiment prendre leur bain, les laver tous les jours n'est habituellement pas nécessaire. Voici quelques conseils de base qui vous guideront à l'heure du bain.



Plusieurs enfants n'ont pas besoin d'un bain tous les jours. À moins que votre enfant ne se soit sali en jouant ou en mangeant, 2 ou 3 bains par semaine sont suffisants jusqu'à la puberté. Cela ne s'applique toutefois pas aux tout-petits qui souffrent d'eczéma. Les spécialistes recommandent généralement que ces enfants prennent tous les jours un bain tiède de moins de 10 minutes, à moins d'un avis contraire de leur médecin.

La préparation du bain
Évitez les cotons-tiges pour nettoyer les oreilles. Optez plutôt pour une débarbouillette. Nettoyez uniquement les parties extérieures et n'oubliez pas le dos de l'oreille.

Lorsque vous faites couler l'eau du bain, assurez-vous qu'elle n'est pas trop chaude. Une température de 34 à 37 °C est habituellement idéale.

Ne mettez pas trop d'eau dans la baignoire. Le niveau d'eau ne devrait pas dépasser le nombril de votre enfant.

Évitez d'ajouter du bain moussant ou de l'huile à l'eau du bain. Ces produits sont irritants pour la peau des tout-petits et pour les muqueuses, notamment pour la vulve des fillettes.

Choisissez un savon non parfumé et évitez les savons antibactériens. Les enfants ont la peau sensible, et ces produits pourraient causer des irritations.

Soins des parties génitales Pour les garçons

Si le prépuce de votre garçon n'est pas encore rétractable, nettoyez à l'eau seulement la partie visible. Vous pouvez tirer doucement sur le prépuce pour déloger les sécrétions non visibles, mais sans jamais forcer.

Il est possible que des sécrétions blanchâtres sortent du bout du prépuce. Essuyez-les sans toutefois tenter d'enlever celles qui se trouvent sous le prépuce. Cette substance blanchâtre, qu'on appelle le smegma, n'est pas du pus ni de la saleté. Il s'agit d'une sécrétion naturelle qui facilite le décollement du prépuce. Après 3 ans, la plupart des garçons ont un prépuce rétractable. Si vous êtes capable sans forcer, dégagez le gland pour enlever les sécrétions qui s'y accumulent. En effet, l'accumulation de sécrétions sous le prépuce pourrait causer de l'inflammation, et même possiblement un rétrécissement du prépuce. Ramenez ensuite le prépuce par-dessus le pénis.

À partir de 5 ou 6 ans, vous pouvez expliquer à votre garçon comment

nettoyer lui-même son pénis.

Pour les filles

Après le bain de votre fille, écarter avec délicatesse les lèvres de sa vulve. Enlevez, au besoin, les sécrétions qui prennent la forme d'un dépôt blanchâtre. Pour le faire, utilisez une débarbouillette ou un gant de toilette humide, sans savon.

À quel âge un enfant est-il capable de se laver seul ?

À partir de 2 ans, un enfant peut commencer à apprendre à se laver. Par exemple, lorsqu'on lui demande, il peut laver certaines parties de son corps qui sont facilement accessibles, comme les bras et les jambes. À 3 ans, il réussit à se laver partiellement avec votre aide.

Vers l'âge de 4 ans, plusieurs enfants sont capables de se laver seuls, mais ils ont besoin de supervision. Vous pouvez vérifier que votre tout-petit n'a oublié aucune partie du corps et l'aider avec certaines parties difficiles à atteindre, comme le dos. Assurez-vous également qu'il s'est bien rincé et qu'il a enlevé tout le savon.

À 5 ans, la plupart des enfants sont capables de se laver entièrement seuls. Les enfants de cet âge ne devraient toutefois jamais être laissés seuls lorsqu'ils sont dans la baignoire. En général, vers 6 ans, un enfant peut également laver ses cheveux lui-même et se sécher sans aide.

Sécurité dans le bain

Placez au fond de la baignoire un tapis antidérapant qui empêchera votre enfant de glisser.

Jusqu'à l'âge de 6 ans, un enfant ne devrait jamais être laissé sans surveillance à l'heure du bain, même s'il y a très peu d'eau dans la baignoire.

Ne laissez jamais votre enfant jouer avec les robinets, car il pourrait se brûler gravement (consultez notre fiche Brûlure).

À retenir

Un enfant qui ne s'est pas sali en mangeant ou en jouant n'a pas besoin de prendre son bain tous les jours.

Comme les enfants ont la peau sensi-

ble, mieux vaut opter pour un savon non parfumé et éviter les savons antibactériens et les bains moussants.

À 5 ans, la plupart des enfants sont capables de se laver le corps seuls et, vers 6 ans, ils peuvent aussi se laver les cheveux.

Que faire s'il a peur de l'eau?

Pour aider un tout-petit à apprivoiser l'eau et le bain, il faut y aller lentement. L'important est de faire en sorte que l'heure du bain soit un moment d'échange doux et agréable entre vous et votre enfant.

Pour rassurer votre tout-petit, créez une ambiance calme dans la salle de bain en baissant si possible l'éclairage. Parlez-lui doucement, regardez-le dans les yeux et maintenez toujours un contact avec lui en le tenant ou en le touchant. Respectez aussi son rythme en l'habituant à l'eau graduellement.

Voici des étapes à suivre pour aider un enfant à s'habituer peu à peu à jouer et à se laver dans l'eau.

Commencez par asseoir votre enfant dans le bain vide et laissez-le jouer avec des jouets pour qu'il s'habitue à cet environnement.

La fois suivante, placez-le dans le bain vide, mais faites-le jouer avec des contenants remplis d'eau.

Par la suite, amenez-le dans le bain avec les mêmes jouets et faites couler un mince filet d'eau du robinet pour le savonner, sans mettre le bouchon pour éviter l'accumulation d'eau.

La prochaine fois, remplissez le bain avec un peu d'eau pendant que votre enfant s'amuse.

À retenir

Pour aimer prendre son bain, un enfant a besoin de se sentir en confiance et en sécurité.

Cette activité sera plus agréable si vous laissez votre tout-petit s'amuser dans le bain et si vous le faites participer (ex. : se laver, se rincer, choisir le savon et la débarbouillette).

Parler avec votre enfant des raisons pour lesquelles il refuse de prendre son bain peut lui faire du bien et l'amener à collaborer davantage.

Naître et grandir



CHLEF

Démantèlement d'un réseau de pillage d'antiquités



Les services de sécurité de Boukadir, dans la wilaya de Chlef, ont mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans l'exploration et la prospection minière, composé de six individus, avec la saisie d'appareils sensibles et d'un objet archéologique, selon ce qui a été rapporté lundi par cette même instance de sécurité.

Dans un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de la wilaya, il a été précisé que dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, la police de Boukadir a arrêté cinq personnes âgées de 30 à 49 ans, originaires de différentes communes de la wilaya. Elles étaient impliquées dans un réseau criminel de prospection minière illégale. Selon la même source, cette opération a été menée suite à des informations sur les activités suspectes des membres du réseau. Après avoir surveillé leurs déplacements, les forces de

sécurité ont procédé à une perquisition dans un site ciblé pour des travaux de prospection dans la région de Dwaydia, à la commune de Boukadir, à l'ouest de Chlef. Sur place, ils ont trouvé les individus en train de creuser et de prospecter à l'aide de détecteurs de métaux et d'autres outils. Les enquêtes approfondies menées sous la supervision du procureur ont permis l'arrestation d'un autre suspect, âgé de 36 ans, lié à l'activité criminelle des prévenus. Les forces de sécurité ont également saisi les appareils utilisés pour la prospection et récupéré un objet archéologique : un poignard traditionnel fait d'argent et

ORAN

2 nouveaux centres de traitement de l'addiction entreront en service en 2025

Deux nouveaux centres de traitement de l'addiction aux drogues entreront en service en 2025 dans les communes de Oued Tlélat et Gdyel (à l'est d'Oran), a affirmé, mardi, le Dr Youssef Boukhari, chef du service de la prévention auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya. Il a précisé à la presse, en marge d'une journée d'étude organisée par l'agence d'Oran de la Caisse nationale des assurance sociale des travailleurs salariés (Cnas) sous le thème « La sécurité sociale vous accompagne pour vous protéger des risques d'addiction », que ces deux nouvelles structures renforceront le travail des centres intermédiaires situés dans les quartiers Yaghmoracen et Colonel Lotfi, afin d'assurer une couverture globale de la wilaya et de protéger les jeunes contre ce fléau. Dans ce cadre, il a souligné que 7 médecins spécialisés dans le traitement de l'addiction ont été formés, en 2024, et seront affectés aux nouveaux centres. Il a ajouté qu'il est envisagé, à

l'avenir, d'ouvrir des unités similaires dans l'Ouest de la wilaya, notamment dans les zones densément peuplées comme la cité AADL (Misserghine) et la localité d'Aïn Beïda. Pour sa part, la Dr. Haï Saliha, spécialiste en traitement des addictions au Centre intermédiaire relevant de la polyclinique du quartier Es-Seddikia, a indiqué que cette structure accueille, depuis deux ans, un nombre relativement croissant de personnes souhaitant abandonner leur dépendance, alors qu'elle ne recevait auparavant qu'une seule personne par jour. Lors de cette journée d'étude, qui a marqué la clôture de la campagne d'information et de sensibilisation organisée, depuis mars dernier, par l'agence de la Cnas d'Oran, le sous-directeur de l'agence et directeur adjoint des systèmes d'information, Kamel Cheikh, a déclaré que l'organisation de telles rencontres témoigne de l'importance accordée par la Cnas à la sensibilisation du plus grand nombre de jeunes et de différentes couches sociales aux dangers des drogues et des autres

fléaux sociaux, notamment les accidents du travail. Cette campagne a également été menée au profit des médecins et pharmaciens conventionnés avec la Cnas pour les sensibiliser aux médicaments destinés au traitement des maladies neurologiques et psychiques, qui sont également soumis à des conditions particulières. Parmi ces conditions figurent l'obligation que ces médicaments soient prescrits par des médecins spécialistes et le suivi des détenteurs de ces prescriptions par des contrôles médicaux. Cette démarche contribuera à limiter l'usage irrationnel de ces médicaments. Au cours de cette journée, plusieurs interventions ont été présentées, portant sur « Le rôle de la sécurité sociale dans la réduction de l'addiction aux drogues », « Les efforts du Conseil supérieur de la jeunesse pour protéger les jeunes des fléaux sociaux » et « Le rôle du psychiatre dans la prévention de l'addiction ».

OUM EL-BOUAGHI

Intoxication de 4 personnes par les gaz émis par un chauffe-eau

Quatre personnes ont été intoxiquées par le monoxyde de carbone émis par un chauffe-eau, dans le quartier des 350 logements, commune et daïra d'Aïn El-Beyda, wilaya d'Oum El-Bouaghi. Les services de la Protection civile sont intervenus à 01h50 pour un incident d'intoxication au monoxyde de carbone émis par un chauffe-eau, dans le quartier des 350 logements de la commune et daïra d'Aïn El-Beyda. L'incident a causé l'intoxication d'une famille composée de 4 personnes, âgées de 3 à 40 ans, souffrant de difficultés respiratoires. Elles ont été secourues et transférées à l'hôpital local.

SOUK-AHRAS

Un jeune agresse le maire avec une arme blanche dans son bureau

Un jeune homme a agressé, mardi, le maire à l'arme blanche dans son bureau à la daïra de la wilaya de Souk-Ahras. L'incident serait survenu en raison du fait que l'accusé n'avait pas bénéficié d'un logement rural. Il a détruit le bureau du maire, le bureau de la secrétaire, ainsi que plusieurs bureaux du service biométrique. De plus, le médecin légiste a estimé l'incapacité temporaire du maire à 7 jours. Suite à cela, les services de la police judiciaire de la sûreté de la daïra de M'srah sont intervenus et ont immédiatement arrêté l'accusé. Le procureur a inculpé l'accusé d'insulte à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions et a requis une peine de 5 ans de prison ferme. Le juge du tribunal a prononcé une peine de 3 ans de prison ferme, une amende de 20 millions de centimes, ainsi qu'une indemnisation de 5 millions de centimes en faveur du maire.

1^{re} RÉUNION MINISTÉRIELLE ARABO-CHINOISE SUR L'HABITAT ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Instauration d'un partenariat qualitatif à la hauteur des relations entre les deux parties

La 1^{re} réunion ministérielle arabo-chinoise sur l'habitat et le développement urbain s'est tenue, mardi à Alger, dans le but d'instaurer un partenariat qualitatif entre les deux parties, servant les intérêts des parties arabe et chinoise.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, président en exercice du Conseil des ministres arabes de l'habitat, Tarek Belaribi, a affirmé, lors de la réunion qui s'est déroulée en présence du représentant de la Ligue arabe et des ministres arabes de l'Habitat, que cette rencontre "intervient en prélude à la concrétisation de partenariats qualitatifs susceptibles d'être promus à un niveau plus haut fondé sur le principe gagnant-gagnant". Après avoir rappelé que les relations arabo-chinoises "ont continué à se

développer depuis les années 1950 au mieux des intérêts des deux peuples amis et à renforcer leur place sur les plans, régional et international", M.Belaribi a estimé que cette rencontre permettra de favoriser l'échange d'expériences entre les deux parties autour du dossier de l'habitat et du développement durable, notamment dans les technologies de construction, de l'habitat, du développement urbain, du renouveau urbain, de la construction antisismique et des villes intelligentes. Dans son allocution, le ministre a évoqué le programme ambitieux du logement en Algérie, en cours de réalisation dans le cadre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appelant la partie chinoise à s'en enquérir en vue d'un partenariat qualitatif. De son côté, le Sous-secrétaire général et Chef du secteur des Affaires économique à la Ligue Arabe, Ali Bin Ibrahim Al Malki, a souligné le rôle important du secteur de

l'habitat et du bâtiment dans le développement socio-économique en général, saluant les relations économiques et commerciales "fructueuses" entre la Chine et les Etats arabes. La Chine est désormais le 2^e partenaire commercial des Etats arabes, a-t-il fait savoir, précisant que le volume des échanges commerciaux entre les deux parties avait augmenté de 36 Mds usd en 2004 à environ 400Mds de usd en 2024. Il a en outre affirmé que le partenariat arabo-chinois en matière de bâtiment et d'urbanisme était capable de développer des stratégies à même de parvenir à des solutions novatrices et durables, notamment dans les nouvelles techniques de construction, au vu des défis internationaux, en tête desquels la croissance démographique rapide, les changements climatiques et le besoin des ressources durables. M.Malki a également tenu à présenter ses remerciements à l'Algérie, pour avoir abrité la réunion ministérielle arabo-chi-

noise sur l'habitat et le développement urbain, qui se veut "un pont de coopération" entre les pays arabes et la Chine, affirmant, par là même, son espoir de voir les résultats de cette rencontre profiter à la région arabe. De son côté, le ministre chinois de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Ni Hong, a souligné que le partenariat Sino-Arabe offrait de "larges perspectives" dans le domaine du bâtiment et de l'urbanisme, ce qui ouvre la voie au renforcement des échanges et, par conséquent, "l'écriture d'un nouveau chapitre en termes de coopération". Après avoir salué "les réalisations exceptionnelles" accomplies par les pays arabes en matière d'urbanisation des villes, le ministre chinois a fait part de son aspiration à obtenir "des résultats mutuellement bénéfiques", notant que son pays a signé nombre de mémorandums d'entente, en sus de l'organisation de séminaires et de sessions de formations avec plusieurs pays arabes.

PROJET DE RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT

Cherfa salue le progrès réalisé et appelle à en consentir davantage d'efforts

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a salué, mardi à Alger, le progrès enregistré dans la réalisation des différentes opérations du projet de réhabilitation du barrage vert, appelant à consentir davantage d'efforts pour atteindre les objectifs tracés pour l'année prochaine, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion d'évaluation des différentes opérations inscrites dans les programmes relatifs à ce projet stratégique pour les années 2023, 2024, et les préparatifs de 2025, et ce dans le cadre du suivi régulier de la réalisation du projet. Après présentation et examen du bilan relatif à l'état d'avancement des différentes opérations programmées dans les 13 wilayas concernées par ce projet, le ministre a salué le progrès réalisé dans ces opérations effectuées dans chaque wilayas (plantations, mobilisation des points d'eau, ouverture de pistes et travaux

d'aménagement...), ainsi que le progrès notable enregistré dans la réalisation des objectifs tracés. Dans ce cadre, M. Cherfa s'est félicité du "bond qualitatif" réalisé par les différents partenaires du projet, à savoir le Groupe génie rural (GGR), le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDR), et le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS). Le ministre a, en outre, souligné la nécessité de déployer davantage d'efforts, pour rattraper les retards accusés dans certaines opérations, et ce, au plus tard, d'ici la fin du mois de juin prochain, tout en finalisant toutes les procédures liées au lancement du programme annuel du projet de réhabilitation du barrage vert pour 2025. Tenue au siège de la direction générale des forêts, cette réunion a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la concrétisation des différents programmes liés à la protection des forêts contre les incendies. A cette occasion, un

bilan sur les différentes opérations programmées dans le cadre du plan de prévention des feux des incendies a été présenté. A cet égard, M. Cherfa a donné des instructions pour achever les travaux avant le début de la prochaine saison et "lancer, immédiatement, la préparation, du plan national de prévention et de lutte contre les feux de forêts au titre de l'année 2025", selon la même source.

Le ministre a salué les efforts du secteur des forêts, de la Protection civile, et de tous les acteurs durant la saison 2024 ayant enregistré la plus faible surface touchée par les incendies depuis 2012, affirmant que les moyens de détection précoce et de lutte contre les feux de forêts, seront renforcés la saison prochaine.

La réunion s'est déroulée en présence des conservateurs des forêts, des directeurs des services agricoles concernés, de cadres de la direction générale des forêts, du président-directeur général du GGR,

du directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder) et du Haut-commissaire au développement de la steppe (HCDS).

ASSURANCES

Signature d'une convention cadre de partenariat entre la CNMA et l'EPTRC

Une convention-cadre de partenariat a été signée mardi à Alger entre la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) et l'Entreprise publique des travaux routiers du centre (EPTRC), a indiqué la CNMA dans un communiqué.

Paraphée par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles et le directeur général de l'EPTRC, Mohamed Boulahia, cette convention a pour objet de définir les relations en matière d'assurance entre les deux côtés, préciser les engagements des deux parties avant et après souscription de contrats, ainsi qu'après sinistre et l'accompagnement des cadres, du personnel de l'EPTRC par les structures de la CNMA dans le domaine de l'assistance et de la prévention des risques.

"La CNMA, en tant qu'assureur conseil et acteur majeur dans le marché des assurances en Algérie, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de sensibilisation aux différents risques inhérents aux activités du secteur économique, s'engage à mettre à la disposition de l'EPTRC une gamme complète de produits d'assurance adaptés à ses activités et besoins et un accompagnement soutenu pour la pérennisation et au développement de l'entreprise publique", est-il indiqué dans le communiqué.

A noter que l'EPTRC est une entreprise spécialisée dans la réalisation des infrastructures routières, autoroutières et accessoirement, la vente d'agrégats et enrobé, la réalisation et entretien des infrastructures aéroportuaires, la production des matériaux de base nécessaires aux ouvrages et aux travaux infrastructures ferroviaires.

SONATRACH

Réception du complexe d'extraction du GPL à Rhoud El-Baguel durant le 1^{er} semestre 2025

Le taux de réalisation du projet du complexe d'extraction du Gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Rhoud El Baguel (dans la wilaya de Ouargla) a atteint les 70% et devrait être réceptionné durant le 1^{er} semestre 2025, a indiqué, mardi, un communiqué de Sonatrach. L'annonce a été faite lors d'une visite de travail effectuée par une délégation de Sonatrach, conduite par son PDG, Rachid Hachichi, en Italie où elle a rencontré les responsables de la société Tecnimont qui s'est vue confier le projet. Le complexe devrait produire l'équivalent de 1.000 tonnes/jours de GPL et 300 tonnes de condensats, selon les explications fournies à la délégation algérienne par le groupe chargé du projet au sein de la compagnie italienne, lors de l'exposé présenté à la réunion tenue au siège de l'entreprise à Milan.

Concernant le projet de construction d'un complexe pétrochimique pour la produc-

tion de Linéaire Alkyl Benzène (LAB), un produit indispensable dans la fabrication de détergents y compris industriels, la délégation de Sonatrach a également écouté un exposé sur ledit projet d'une valeur de 1,05 milliards USD. Il sera procédé au niveau de ce complexe, dont la réalisation a été confiée à Tecnimont, à la production de 100.000 tonnes/an de LAB, ce qui contribuera à couvrir le marché national et à exporter l'excédent à partir de la fin 2027, précise le document. La délégation algérienne a également tenue une réunion avec le P.-dg de la société Tecnimont, Alessandro Bernini, portant sur la deuxième phase du projet d'installations Boosting du gisement Hassi R'Mel - Boosting III, dont les travaux de construction ont été officiellement lancés le 1 décembre courant, ajoute la même source. Les deux équipes technique et commerciale ont pris part à cette réunion, durant

laquelle un exposé exhaustif a été présenté sur la gestion du projet et de ses aspects prospectifs. L'accent a également été mis sur l'importance de livrer le projet dans les délais contractuels, eu égard à ses dimensions stratégiques notamment en ce qui concerne le soutien aux capacités de Sonatrach en termes de production de gaz. μAprès avoir échangé avec les membres de l'équipe chargée de la gestion du projet sur l'avancement des travaux, M. Hachichi a insisté sur la qualité et le respect des délais définis. Cette visite s'inscrit "dans le cadre de l'engagement de Sonatrach à superviser directement ses projets stratégiques, à veiller au respect par les entrepreneurs des normes de qualité et à la livraison dans les délais impartis, compte tenu de l'importance de ces projets dans la réalisation des objectifs de développement de la société", conclut le communiqué.

LIBAN

248 violations du cessez-le-feu commises par l'entité sioniste

L'armée sioniste a commis 248 violations du cessez-le-feu au Liban entré en vigueur le 27 novembre dernier, faisant au moins 30 martyrs, ont rapporté mercredi des médias citant des sources.

Mardi, l'armée sioniste a commis 12 violations, dont l'une a fait 3 blessés, portant ainsi le nombre à 248 violations qui ont fait au total 30 morts et 37 blessés, selon les données du ministère de la Santé relayées par l'agence



de presse libanaise. Selon diverses informations publiées par l'agence, les violations de mardi se sont produites dans le

district de Tyr (Sud), les districts de Marjayoun et Hasbaya dans le gouvernorat de Nabatieh (Sud) et les districts de

Rashaya et de la Bekaa occidentale dans le gouvernorat de la Bekaa (Est).

Les violations comprenaient un raid de drones, un survol de drones militaires, des bombardements de maisons, des routes détruites au bulldozer et des bombardements d'artillerie. Depuis le 27 novembre dernier, un cessez-le-feu fragile prévaut au Liban, mettant fin aux bombardements (sionistes) qui ont commencé le 8 octobre 2023, et qui se sont transformés le 23 septembre en une agression à grande échelle. L'agression sioniste contre le Liban a fait 4.061 martyrs et 16.656 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, outre le déplacement d'environ 1.400.000 personnes.

MAROCGATE

Le Makhzen devant la justice belge à l'initiative de militants et journalistes marocains

Des intellectuels et journalistes marocains ont décidé de poursuivre devant la justice belge le régime du Makhzen marocain pour avoir soudoyé des eurodéputés, une affaire connue sous le nom de Marocgate, dans le but de faire passer sous silence les violations des droits humains au Maroc et dans les territoires sahraouis occupés, a rapporté le site la Libre.be, citant le quotidien bruxellois Le Soir. Selon le média

belge, il s'agit notamment de l'opposant Ali Reda Ziane, fils de l'ex-ministre et célèbre avocat marocain, Mohammed Ziane, des journalistes Omar Radi, Soulaïmane Raïssoumi et Hicham Mansouri, ainsi que du militant des droits de l'homme, Fouad Abdelmoumni. La source a précisé que les plaignants ont d'ores et déjà mandaté l'avocat parisien Mohamed Jaite et sa consœur bruxelloise Delphine Paci pour porter leurs

constitutions de parties civiles et donc les représenter devant la chambre des mises en accusation qui, à Bruxelles, a la charge de contrôler la légalité de l'instruction ouverte en 2022, faisant savoir que « la première audience aura lieu le 7 janvier prochain ». Cité par le média bruxellois, l'avocate Delphine Paci a noté que les plaignants ont affirmé que les préjudices occasionnés par les actions d'ingérence menées par les

(eurodéputés inculpés) et par les organismes grâce auxquels ils sévissaient - dont l'ASBL Fight Impunity - pour favoriser les politiques publiques menées par le Maroc, sont gravissimes. « Ils ont par exemple légitimé la répression faite à l'égard des militants des droits de l'homme marocains et sahraouis », a ajouté l'avocate. L'affaire Marocgate qui a défrayé la chronique en 2023, a révélé que le Maroc a recouru à des pots-de-vin pour corrompre des eurodéputés et des responsables au sein du Parlement européen en vue de passer sous silence, d'une part, l'exploitation des richesses du Sahara occidental et, d'autre part, les violations des droits humains tant au Maroc qu'au Sahara occidental.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le groupe A3+ plaide pour le respect de la souveraineté de la Syrie

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité a plaidé, mardi à New York, pour le respect de la souveraineté de la Syrie et de l'intégrité de son territoire, appelant à un cessez-le-feu global dans le pays. Lors d'une session ouverte du Conseil de sécurité sur la situation en Syrie, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a prononcé une allocution au nom du groupe "A3+" (Algérie, Sierra Leone, Mozambique, Guyana), dans laquelle il a souligné que la réunion se tenait alors que la Syrie connaît ces derniers jours "un calme précaire" qui pourrait entraîner une nouvelle crise que personne ne souhaite.

M. Bendjama a exprimé la conviction du groupe "A3+" que "le moment est venu pour lancer un processus politique conduit par les Syriens sous l'égide des Nations unies, afin de parvenir à une "nouvelle Syrie" qui rassemblera tous les Syriens", insistant sur une participation totale de tous les Syriens à ce processus politique. Le groupe "A3+" estime que la participation de la société civile est "un élément essentiel pour garantir le succès de la transition en Syrie et réaliser les aspirations du peuple syrien".

A ce propos, M. Bendjama a réitéré, le soutien du groupe aux efforts de l'envoyé spécial de l'ONU et a appelé à la mise en œuvre effective de la résolution 2254, y compris la création d'instances dirigeantes de transition inclusives dotées de tous les pouvoirs exécutifs. "Le Groupe A3+ réaffirme son engagement inébranlable envers

la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, et rejette catégoriquement toute tentative visant sa division", a déclaré le diplomate, poursuivant, dans ce contexte, que "pour avancer et s'éloigner de la violence, la Syrie ne doit pas être un champ de bataille entre les forces étrangères, et que seuls les Syriens doivent décider de l'avenir de leur pays". Par ailleurs, le Groupe A3+ a exprimé sa profonde inquiétude face aux incursions militaires récentes des forces sionistes dans les territoires syriens, estimant qu'il s'agissait d'une violation "grave" du Droit international et de la Charte des Nations unies. Il a également mis en avant le rôle prépondérant joué par la mission de supervision des Nations unies pour suivre le désengagement, afin de préserver la paix et la stabilité dans la région, tout en rejetant toute mesure unilatérale visant à saper le mandat et la mission qui lui sont confiés. S'agissant de la situation humanitaire en Syrie, le Groupe a souligné qu'elle représentait un des défis "urgents" pour la communauté internationale, indiquant que près de 17 millions de personnes ont désormais besoin d'aide, et que les récents développements ont aggravé cette situation, avec plus d'un million de personnes déplacées au cours des derniers jours.

Le Groupe a exprimé sa "profonde inquiétude" face à ces développements et a appelé à une mobilisation des efforts en vue de permettre aux travailleurs humanitaires de répondre aux besoins urgents du

peuple syrien.

Après avoir souligné que la poursuite des combats, notamment dans le nord-est de la Syrie, ne fera qu'aggraver la situation humanitaire déjà désastreuse, elle a exhorté toutes les parties à respecter scrupuleusement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment celles relatives à la protection des civils et des infrastructures civiles.

Le groupe A3+ a appelé à un "cessez-le-feu immédiat sur l'ensemble du territoire syrien afin de faciliter le déplacement des travailleurs humanitaires", soulignant que l'accès sans entrave à l'aide humanitaire "doit être garanti par tous les moyens disponibles, y compris les opérations transfrontalières". Par ailleurs, le groupe a mis en garde contre le fait que le retour des réfugiés syriens dans leur foyer "doit être volontaire et ne doit en aucun cas être forcé", appelant à créer les conditions nécessaires à l'intérieur de la Syrie à travers une reconstruction précoce afin de faciliter ce processus. "Les récents développements en Syrie ont démontré que les crises non résolues ne disparaissent pas simplement mais resurgissent. Par conséquent, si nous ne parvenons pas à trouver une solution globale et durable à la situation en Syrie, les conséquences et les répercussions seront désastreuses pour la région", a déclaré le groupe avant de conclure en réaffirmant qu'"il incombe à la communauté internationale de soutenir le peuple syrien et de l'aider à construire un avenir radieux pour son pays".

GHAZA

L'entité sioniste a détruit 93% des agences bancaires

La Banque mondiale a indiqué que l'entité sioniste qui mène, depuis le 7 octobre 2023 une agression barbare contre la bande de Gaza, a entraîné la destruction d'environ 93% des agences bancaires opérant dans la région.

Dans un rapport rendu public mardi et cité par l'agence de presse Wafa, la Banque mondiale a affirmé que la machine destructrice de l'armée d'occupation a également détruit 88% des institutions de microfinance et la plupart des bureaux de change, ainsi que 8% des compagnies d'assurance. A ce sujet, le rapport a relevé que désormais seulement "trois guichets automatiques sur 94 fonctionnent dans toute la bande de Gaza".

En conséquence, le rapport estime que les Palestiniens à Gaza ont aujourd'hui du mal à payer les produits de base et les services, y compris la nourriture et les médicaments.

Et d'ajouter : "L'impact sur le système bancaire entrave les efforts du secteur privé pour relancer la production de biens, et finalement pour fournir des opportunités d'emploi et payer les salaires des employés."

COUPE DES PAYS-BAS Hadj Moussa et Zrouki se qualifient pour les huitièmes de finale

Les deux joueurs de l'équipe nationale, Ramy Zrouki et Anis Hadj Moussa, se sont qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe des Pays-Bas après leur victoire ce mardi contre l'équipe du MV Maastricht en seizièmes de finale. Ils ont remporté le match sur le score de 2-1, lors de la rencontre qui s'est déroulée au Stade de Geusselt à Maastricht. Les deux joueurs algériens ont pris part à cette rencontre, Zrouki jouant l'intégralité du match en tant que titulaire, tandis que Hadj Moussa est entré en jeu à la 63e minute de la seconde période. Zrouki a reçu une bonne note pour sa performance, avec un score de 7,5, après avoir brillé sur le terrain, tandis que Hadj Moussa a obtenu une note moyenne de 6,9 pour sa prestation.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION La CAF désigne Belkacemi comme joueur de la semaine

L'Union Africaine de Football (CAF) a désigné l'attaquant de l'Union de la Médina d'Alger (USMA), Ismaïl Belkacemi, comme le meilleur joueur de la 3e journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération. La CAF a salué, sur son site internet, l'instinct de buteur remarquable de Belkacemi, en soulignant qu'il espère aider l'USMA à décrocher le titre continental. L'instance continentale a précisé que l'attaquant de l'Union de la Médina d'Alger est actuellement en tête du classement des buteurs de la compétition, après avoir inscrit un doublé lors de la victoire de son équipe contre l'ASEC Mimosas de la Côte d'Ivoire. Cette performance a permis à l'USMA de prendre la tête du groupe 3 avec 7 points. Par ailleurs, la CAF a rappelé que Belkacemi avait déjà brillé en Coupe de la Confédération, en particulier lors de la finale de 2016 avec la Mouloudia Club de Béjaïa, bien qu'il ait perdu cette finale face à l'équipe congolaise de TP Mazembe sur un score cumulé de 5-2, à l'apogée de sa forme.

PRIX FIFA Mahrez a voté pour Rodri en tant que meilleur joueur du monde

Le star du football algérien et joueur de l'Al Ahli saoudien, Riyad Mahrez, a choisi son ancien coéquipier à Manchester City, Rodri, pour occuper la première place lors de son vote pour le prix du meilleur joueur du monde cette année. En tant que capitaine de l'équipe nationale algérienne, Mahrez a opté pour le milieu de terrain espagnol, couronné du "Ballon d'Or" par le quotidien français *L'Équipe*, en première position dans son vote pour les prix FIFA The Best 2024, lui attribuant ainsi cinq points. Mahrez a classé ensuite le Brésilien Vinícius Júnior, star du Real Madrid, à la deuxième place, et l'attaquant norvégien de Manchester City, Erling Haaland, à la troisième place.

Hommage Youssef Bouzidi L'entraîneur qui a relevé le défi dans un championnat de pression et de difficultés

La communauté algérienne a perdu l'entraîneur Youssef Bouzidi, qui est décédé à l'âge de 67 ans, quelques jours après le décès de l'ancien entraîneur national Khalef Mohieddine, et avant cela, l'icône du football algérien, le défunt Rachid Mekhloufi.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

La disparition de Bouzidi rappelle à tous que la mort est inévitable, mais que l'essentiel est de laisser une trace positive. De nombreux témoignages ont souligné la gentillesse du défunt, qui était déterminé à relever le défi avec tous les clubs qu'il a dirigés, tout en étant soucieux d'entretenir de bonnes relations et une communication avec tout le monde. Le parcours de Youssef Bouzidi dans le domaine de l'entraînement n'a pas été facile. Il a travaillé en silence et avec persévérance pour laisser une empreinte positive, à travers les résultats et les marques qu'il a laissées avec de nombreux clubs de la première, deuxième et même troisième division algériennes. Son ambition était grande, cherchant à prouver ses compétences dans un championnat marqué par la pression, les difficultés et l'ingratitude. En effet, un entraîneur est souvent menacé d'être limogé à la moindre défaite ou sous la pression de la direction ou des supporters, et se retrouve contraint de quitter son poste en espérant une nouvelle opportunité pour répondre à ceux qui doutent de ses capacités. C'est le choix que Bouzidi a suivi tout au long de sa carrière. Il a commencé sa carrière comme entraîneur des jeunes, puis comme adjoint avec plusieurs techniciens, dont l'international ex-joueur Chabane Merzkane, avec qui il a collaboré dans plusieurs clubs du centre et de l'est de l'Algérie. Lors de nombreuses saisons marquées par la lutte pour la montée ou pour éviter la relégation, il a réussi à faire monter le Nasser de Hussein Dey en 1998, la Mouloudia de Béjaïa en 2002, et a presque atteint le même objectif avec la Jsm de Béjaïa en 2003-2004, avant de réussir à faire monter la Mouloudia de Batna en 2004-2005. Bouzidi a également été derrière la montée de plusieurs clubs en Ligue 2, dont l'Union de Sétif en 2007, la Jeunesse de Skikda l'année suivante, Merouana en 2009, la Mouloudia de Béjaïa en



2011, ainsi que le RC Kouba en 2017. En 2020, il a aussi contribué à la montée rapide de Ghazlane à la première division. Il a également laissé son empreinte dans les compétitions de coupe, remportant le titre avec les jeunes de Hussein Dey (moins de 17 ans en 1996 et moins de 19 ans l'année suivante). Il a aussi atteint la finale de la Coupe d'Algérie avec le Naser de Hussein Dey en 2016 et la Jeunesse de Kabylie en 2018, tout en remportant la Supercoupe d'Algérie avec l'Union de Bel-Abbès en 2018. Loin des objectifs de montée ou de survie en Ligue 1, Bouzidi a également brillé en dirigeant plusieurs clubs de la première division, où il a réussi à les maintenir en sécurité ou à partir dignement. Il a, par exemple, contribué à sauver la Jeunesse de Kabylie à deux reprises, l'Union de Biskra, et même la Mouloudia d'Oran, qu'il a sauvée de la relégation la saison passée. Son parcours au sein de ces clubs témoigne de son sérieux et de son travail acharné dans un championnat souvent marqué par la pression et l'ingratitude. Youssef Bouzidi a quitté ce monde au milieu d'une foule nombreuse de personnes qui ont salué son caractère, sa gentillesse et sa carrière de plus de 27 ans dans le domaine du football, une carrière marquée par des réalisations importantes et des contributions notables à un championnat qui lui doit beaucoup. Son principal objectif était le succès, relever les défis, même au détriment de sa santé et de son bien-être.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

La JSK nouveau leader, le CRB enchaîne

La JS Kabylie, large vainqueur face au MC El-Bayadh au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (3-0), s'est hissée provisoirement en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que le CR Belouizdad a confirmé son retour tonitruant en surclassant à Alger la JS Saoura (3-0), à l'occasion de la mise à jour championnat, disputée mardi. Les Canaris ne pouvaient rater ce rendez-vous devant leur public, pour non seulement préserver la dynamique, mais aussi prendre les commandes pour la première fois depuis le début du nouvel exercice. Titularisé par l'entraîneur Abdelhak Benchikha, le petit lutin Akhrib, a réussi de la tête, une fois n'est pas coutume, à ouvrir le score (30e), après une balle déposée par le maître à jouer Boudebouz. Berkane a fait le break en deuxième mi-temps sur penalty (74e). Boudebouz a clôturé le festival offensif en ajoutant le troisième but (85e). La JSK, qui signe son septième match sans défaite, affiche plus que jamais ses ambitions de jouer les premiers rôles cette saison, après plusieurs saisons de vaches maigres. La formation d'El-Bayadh a terminé la

partie en infériorité numérique, après l'expulsion du défenseur Benamrane dans le temps additionnel de la première période (45e+7). Le MCEB qui espérait confirmer son réveil, retombe dans ses travers et se voit reléguer à la 15e et avant-dernière place au tableau avec 11 unités. Du côté des hauts-plateaux, l'ES Sétif a échoué une seconde fois de rang à s'emparer de la tête du classement, en se faisant piéger à domicile par la surprenante formation du Paradou AC (1-2). Les "Académiciens", invaincus depuis l'arrivée à la barre technique de Billel Dziri, ont ouvert le score dès la 6e minute par Kouhili. L'Entente avait la possibilité d'égaliser avant la pause, mais le défenseur Gatal a raté son penalty, repoussé par le portier du PAC Ferrahi (44e). En seconde période, les locaux ont réussi à égaliser grâce à une tête décroisée de Bacha (62e), mais c'était sans compter sur l'envie du club algérois, qui est parvenu à inscrire le but de la victoire, sur un excellent travail individuel de Boulbina (70e), ce dernier conforte sa position en tête du classement des buteurs avec 8 réalisations, devant le capitaine du CS

Constantine Dib (5 buts). Il s'agit du premier succès en déplacement pour le PAC cette saison. Au stade olympique du 5-juillet, le CR Belouizdad, en l'absence des supporters (en raison du huis clos imposé par la LFP, NDRL), a dicté sa loi face à la JS Saoura (3-0). Tout s'est joué en deuxième période : le Chabab a réussi à plier le match en l'espace de huit minutes, grâce à Meziane (49e), Mahious (51e), et le Sud-Africain Khanyisa (57e). Il s'agit de la quatrième victoire de rang pour les Rouge et Blanc en championnat, eux qui se hissent provisoirement à la 7e place, et peuvent même prétendre à prendre la tête, puisqu'ils comptent trois autres matchs en retard. Rien ne va plus en revanche chez la JSS. Les coéquipiers du gardien Ouabdi n'ont plus gagné depuis le 9 novembre dernier (à domicile face au NC Magra 1-0, NDRL), soit cinq matchs sans succès. Le prochain rendez-vous de la Ligue 1 se jouera le week-end prochain, avec le déroulement de la 14e journée, tronquée du match MC Oran-CR Belouizdad, reporté à une date ultérieure en raison de Ligue des champions pour les Belouizdads.

LE TRANSPORTEUR 2



20h05

TFX

Frank Martin, dit "le Transporteur", est engagé comme chauffeur du fils de monsieur Billings. Ce dernier est un haut responsable de la lutte antidrogue. Alors qu'il l'emmène chez le médecin, l'enfant est kidnappé par un groupe de trafiquants dirigé par l'infâme Gianni. Aidé de l'inspecteur Tarconi, Frank va essayer de délivrer le garçon tout en tentant d'échapper aux agents du FBI qui le traquent. Le fils de Monsieur Billings est relâché contre une forte rançon. Mais Frank s'aperçoit qu'ils lui ont inoculé un virus mortel.

LOVE ACTUALLY



21h10

TF1

En cette veille de Noël, l'amour est partout, mais souvent imprévisible. Pour le nouveau Premier ministre britannique, il va prendre la forme d'une jeune collaboratrice. Pour l'écrivain au coeur brisé, il surgira d'un lac. Pour le témoin de mariage de son meilleur ami, pour ce veuf et son beau-fils, pour cette jeune femme qui adore son collègue, l'amour est l'enjeu, le but, mais aussi la source d'innombrables complications. De savoureux personnages au service d'une comédie sentimentale enlevée, drôle et attachante.

THE BIKERIDERS



21h09

CANAL+

En 1965, Danny Lyon, un photographe, enquête sur les milieux des motards à Chicago. Il s'entretient notamment avec Kathy Bauer, qui a épousé l'un d'entre eux, Benny Cross, cinq semaines après l'avoir rencontré dans un bar. Benny est un membre des Vandals, des motards dirigés par Johnny Davis, lui-même inspiré par le film L'Equipée sauvage, avec Marlon Brando. Si Kathy est très amoureuse de Benny, elle comprend rapidement que le jeune homme fait partie d'un milieu extrêmement compétitif et violent, où les rixes entre bandes rivales de motard sont très fréquentes.

LA MALÉDICTION DE PROVINS



20h05

3

A Provins, Renan Thomas, metteur en scène du nouveau spectacle des Remparts - l'une des plus grosses attractions touristiques de la cité médiévale - est poignardé avec une dague par un comédien déguisé lors d'une représentation. Le capitaine Patrick Robin arrive sur la scène du drame. Il se retrouve nez à nez avec Karine Demarle, capitaine au 36, qui n'est autre que son ex-femme, venue visiter la ville avec leur fils Jonas. Le duo va devoir collaborer pour résoudre cette enquête. Une proximité qui ravive les souvenirs et sentiments...



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LES PARAPLUIES DE CHERBOURG



20h55

arte

Cherbourg, novembre 1957. Geneviève Emery, dont la mère tient un commerce de parapluies, aime Guy Foucher, un jeune garagiste. La mère de Geneviève ne voit pas d'un bon œil cette idylle et préférerait voir sa fille épouser Roland Cassard, un riche diamantaire. Guy est appelé à l'armée, pour la guerre d'Algérie. Geneviève se donne à lui avant son départ. Sur une fabuleuse partition musicale de Michel Legrand, un mélodrame aux couleurs chatoyantes aussi subtil que poignant.

LA GUERRE DES TRÔNES, LE CLAN BONAPARTE



21h05

5

Bruno Solo raconte l'ascension de Napoléon Bonaparte, de paria en Corse à héros national d'une France qui se remet à peine de la Révolution. Malgré ses prouesses militaires, le Général Bonaparte est déprimé et envisage même de mettre fin à ses jours. Lorsqu'il rencontre Joséphine, il tombe immédiatement amoureux et l'épouse dans la précipitation. Paul Barras, le président du Directoire, est celui qui va permettre à Bonaparte de briller durant la campagne d'Italie, mais c'est aussi celui qui va vouloir s'en débarrasser lorsque la popularité montante du général devient menaçante.

LES SECRETS DE VOS JOUETS PRÉFÉRÉS



21h05

gulli

Les jouets sont une part importante de la vie de chaque enfant. À la maison ou dans la cour de récré, ils accompagnent les petits dans leur quotidien. Chacun a dans ses souvenirs un jouet préféré associé à de doux souvenirs d'enfance. De la pâte à prout au docteur Maboul, du yoyo aux Furbys, découverte des anecdotes et secrets des jouets fétiches qui ont marqué les années. Des personnalités, comme Séverine Ferrer ou Sandra Lou, partagent leurs souvenirs et des experts du sujet réagissent et apportent leur expérience dans ce vaste et ludique domaine.

PIÈCE MONTÉE



21h05

Chérie 25

Béregère et Vincent se marient dans le respect des traditions bourgeoises. Selon la coutume, familles et amis se réunissent à la campagne par une belle journée de printemps. Journée joyeuse pour certains, douloureuse pour d'autres, en tous les cas déterminante et inoubliable pour tous. Comme les liens du sang ne sont pas toujours ceux du coeur, cette journée va vite devenir l'heure de vérité, toute génération confondue. Rien de très neuf au pays du film de mariage. Mais la direction d'acteurs et le casting en or sont tout à fait convaincants.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:23
Dohr	12:45
Asr	15:19
Maghreb	17:36
Icha	19:06

UNE DÉPUTÉE MAROCAINE RECONNAÎT :

9 MILLIONS DE MAROCAINS SONT ANALPHABÈTES ET L'INVESTISSEMENT EST DEVENU UN NOUVEAU COLONIALISME

La députée et secrétaire générale du Parti socialiste unifié, Nabila Menib, a reconnu le nombre élevé d'analphabètes au Maroc.

Lors d'une session au Parlement marocain, Nabila Menib a indiqué que 9 millions de Marocains sont analphabètes. Elle a également précisé qu'1 million et 400 000 Marocains n'ont pas un accès régulier à Internet. Elle a appelé à la réduction des inégalités sociales afin de réaliser la justice sociale.

Dans son message, Menib a exprimé ses préoccupations concernant les priorités économiques du Maroc, qui se concentrent sur l'attraction des investissements étrangers. Elle a insisté sur le fait que l'investissement nécessite la création d'un climat de confiance, non seulement pour les investisseurs étrangers, mais aussi pour les citoyens marocains.

La députée a également abordé la question des régions et zones margin-

alisées au Maroc, évoquant la question des compensations et de la réparation des préjudices dans un contexte de «pillage et de vol généralisé». Elle a poursuivi en précisant qu'après 20 ans de la création de la Commission de vérité et réconciliation, de nombreuses affaires demeurent en suspens, en particulier celles relatives à l'expropriation et à l'enregistrement injuste des terres dans le sud du pays. Menib a souligné que près de 500 000 hectares de terres appartenant à leurs ayants droit ont été ciblés. Elle a évoqué des projets d'énergie propre qui profitent à certaines parties, alors que l'accès de ces terres aux projets de développement reste flou pour leurs propriétaires légitimes.

Enfin, Menib a révélé que l'ouverture à l'investissement se transforme en une forme de néocolonialisme. Elle a estimé que le développement des infrastructures et des services de base, notamment dans le domaine de l'édu-



cation, devrait être une priorité. Elle a ajouté que le Maroc a un besoin urgent de routes pour le savoir et la connaissance, afin de permettre à l'éducation et à l'enseignement supérieur d'atteindre toutes les régions du pays.

VIOLENCES LORS DU MATCH DU CRB CONTRE LE MCA :

Dix supporters sous mandat de dépôt

Les services de sécurité ont interpellé 22 supporters, pour leur implication présumée dans les violences ayant émaillé le match opposant le Mouloudia d'Alger et le CR Belouizdad, au stade du 5 - Juillet le 20 novembre dernier. L'incident, qui a eu lieu dans les tribunes supérieures du stade, a vu des affrontements violents entre les supporters des deux équipes, qui ont utilisé des feux d'artifice et des chaises en plastique pour s'entre-attaquer. D'après un communiqué des services de sécurité diffusé ce mercredi, ces 22 individus ont été arrêtés après que leur participation aux émeutes ait été confirmée. Ils ont été traduits devant les autorités judiciaires pour des faits d'agression contre les forces de l'ordre et de dégradation de biens publics. Dix d'entre eux ont été placés en détention provisoire, tandis que 12 autres ont été mis sous contrôle judiciaire.

HENRY :

«PERMETTRE À UN JOUEUR DE LA VALEUR DE MAHREZ DE PARTIR EST INCOMPRÉHENSIBLE»

La légende de l'équipe de France, Thierry Henry, a sévèrement critiqué l'entraîneur espagnol Pep Guardiola, coach de Manchester City, pour avoir laissé partir le capitaine de l'Algérie, Riyad Mahrez.

Mahrez avait quitté Manchester City à l'été 2023 pour rejoindre le club saoudien d'Al-Ahli.

Ce transfert avait suscité beaucoup de débats, notamment parce que Mahrez était alors au sommet de son jeu et avait été décisif dans toutes les victoires du club.

Cette saison, Manchester City traverse l'une de ses pires périodes en Premier League, occupant la cinquième place et accusant un retard de neuf points sur le leader Liverpool. Cela a conduit de nombreux observateurs à critiquer Guardiola, en particulier pour sa décision de laisser partir Mahrez.

C'est maintenant au tour du champion du monde 1998, Thierry Henry, de prendre la parole. Il a déclaré : "C'est

la première fois que nous pouvons vraiment remettre en question les choix de Pep (Guardiola)".

Dans des propos rapportés par le journal français L'Équipe et diffusés par «Sky Sports», Henry a ajouté : «Permettre à un joueur comme Mahrez de partir, sans le remplacer de manière adéquate, est incompréhensible».

L'ex-international français, qui s'est distingué en Premier League pendant plusieurs années avec Arsenal, a salué les performances de Mahrez, soulignant qu'il avait apporté à Manchester City une créativité unique et une grande capacité à débloquer les situations dans les matchs difficiles.

Pour conclure, Thierry Henry a rendu hommage à la contribution précieuse de Mahrez pour Guardiola et son équipe : «Haaland marque, mais il rate aussi des occasions, et aujourd'hui, il n'y a plus de joueur comme Mahrez pour combler ce vide».

TRANSPORT MARITIME : Report de la traversée Alger-Marseille en raison des mauvaises conditions météorologiques

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, hier dans un communiqué, que la traversée maritime Alger-Marseille (France), prévue initialement ce jeudi, avait été reportée au vendredi, en raison des mauvaises conditions météorologiques. «En raison des mauvaises conditions météorologiques, l'ENTMV porte à la connaissance de sa clientèle que la traversée maritime Alger-Marseille (France), initialement prévue le jeudi 19 décembre 2024, a été reportée au vendredi 20 décembre 2024 à 12:00 à bord du car-ferry Badji Mokhtar 3», lit-on dans le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 10 décès et 201 blessés au cours des dernières 24 heures

Les services de la Protection civile ont annoncé, mercredi, avoir effectué 3043 interventions au cours des dernières 24 heures, soit une moyenne de 127 interventions par heure, ou une intervention toutes les 28 secondes. Le communiqué précise que, concernant les accidents de la route, les services de la protection civile ont réalisé 169 interventions, faisant 201 blessés et 10 décès. En ce qui concerne les accidents de intoxication au gaz, les mêmes services ont effectué 5 interventions, au cours desquelles 16 personnes ont été secourues, sans qu'aucun décès ne soit enregistré.